

<https://www.pressegauche.org/Le-gouvernement-refuse-d-agir-pour-relever-les-services-publics-la-CSN-prepare>



Le gouvernement refuse d'agir pour relever les services publics ; la CSN prépare la grève

- Communiqués -
Date de mise en ligne : mercredi 7 avril 2021



Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 7 avril 2021 - « L'éternel refus du gouvernement Legault d'agir concrètement pour que la crise dans les réseaux se résorbe commence de plus en plus à ressembler à de la négligence et cette négligence, on la connaît. Elle est le lot du secteur public depuis trop longtemps et elle nuit gravement à la capacité des réseaux à rendre les services à la population. Par son inaction, le gouvernement nous pousse à devoir prendre les grands moyens. » C'est le message que lance la CSN alors qu'elle annonce que l'ensemble de ses syndicats du secteur public partira, au cours des cinq prochaines semaines, à la recherche d'un mandat de grève.

D'ici le 10 mai, plus de 200 syndicats affiliés à la CSN, qui représentent plus de 160 000 membres, tant en éducation qu'en santé et services sociaux et dans les organismes gouvernementaux, se prononceront sur un mandat de grève dont les modalités ont été déterminées par chacune des fédérations, selon les discussions stratégiques qu'elles ont menées avec les militantes et les militants des syndicats. Ainsi, la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN), la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) et la Fédération des professionnelles (FP-CSN) consulteront leurs membres sur un mandat de cinq jours de débrayage, tandis que la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN), quant à elle, soumettra au vote un mandat d'une banque d'un nombre de jours illimité de grève.

La CSN déplore que la contre-offre déposée la semaine dernière par le Conseil du trésor n'ait été qu'un désolant exercice de relations publiques sur le dos des travailleuses et des travailleurs des services publics. « On était pourtant en droit de s'attendre, après plus de 48 séances de négociation à la table centrale, à de nouvelles propositions qui auraient laissé entrevoir une meilleure compréhension de la situation de la part du gouvernement, mais non. Toujours rien qui permette de s'attaquer réellement au grave manque de ressources humaines et financières des réseaux, après des décennies de compressions et de mesures austéritaires », affirme Caroline Senneville, vice-présidente de la CSN.

Aux tables sectorielles, les enveloppes sont toujours nettement insuffisantes. Il est pourtant clair pour les fédérations du secteur public CSN que l'amélioration des conditions de travail reste la meilleure façon d'améliorer les services à la population.

« Les employé-es des services publics que nous représentons, notamment le personnel de soutien dans les centres de services scolaires et dans les cégeps et celui des organismes gouvernementaux, donnent tout ce qu'ils ont pour assurer une prestation de services de qualité à la population du Québec. La pandémie aura révélé, plus que jamais, le caractère essentiel de leur travail. C'est pourquoi, aujourd'hui, nous partons à la recherche de mandats qui nous permettront d'accentuer la pression sur le gouvernement afin d'améliorer les conditions de travail de ces gens indispensables. Le statu quo a assez duré. Les comités patronaux de négociation doivent réellement travailler avec nous afin d'en arriver à un règlement satisfaisant pour l'ensemble de nos membres. À la FEESP-CSN, nous sommes disposés à le faire. » - Nathalie Arguin, présidente de la FEESP-CSN

« Dans la dernière année, les enseignantes et les enseignants du réseau collégial ont su s'adapter pour offrir des conditions d'apprentissage adéquates aux étudiantes et aux étudiants, et ce, malgré les nombreux défis posés par la pandémie. En ce moment, nous nous attendons à de l'ouverture et à un dialogue constructif avec le gouvernement afin d'apporter les solutions nécessaires pour la pérennité du réseau collégial. Pour y arriver, les porte-parole patronaux doivent se présenter aux tables avec des mandats clairs qui nous permettront d'avancer sur des questions telles que la précarité, notamment pour les chargé-es de cours à la formation continue, ou encore sur les enjeux touchant les techniques lourdes de la santé, les coordinations de département ainsi que les étudiantes et les

étudiants en situation de handicap (EESH). » - Yves de Repentigny, vice-président de la FNEEQ-CSN

« C'est aberrant de constater que les représentantes et les représentants patronaux à notre table de négociation n'ont toujours pas de mandat pour discuter sérieusement des enjeux qui nous tiennent à coeur dans le réseau de la santé et des services sociaux et qui nous permettraient de donner des services de qualité. Cette négociation doit permettre la mise en oeuvre de solutions pour mettre fin à la surcharge de travail, pour assurer un niveau adéquat de personnel en tout temps, pour retenir l'expertise tout en attirant la relève, pour renforcer la prévention en santé et sécurité du travail ou encore pour favoriser la conciliation famille-travail. L'heure est aux solutions, maintenant ! » - Josée Marcotte, vice-présidente de la FSSS-CSN

« La nouvelle tentative du gouvernement de régler les négociations du secteur public est une démonstration supplémentaire de son manque flagrant d'écoute et de considérations pour ce que vivent les professionnel-les ainsi que les techniciennes et les techniciens, autant dans le réseau de la santé que dans les organismes gouvernementaux. Des journées entières de discussions consacrées à la mise en oeuvre de solutions pour contrer la surcharge de travail ne se reflètent pas du tout dans cette nouvelle offre. De plus, on y trouve trop peu de ressources supplémentaires pour régler les difficultés d'attraction et de rétention du personnel. C'est inacceptable. » - Danny Roy, vice-président de la FP-CSN

La CSN réitère que son unique objectif actuellement est d'en arriver à une entente satisfaisante qui, en répondant aux besoins des travailleuses et des travailleurs des services publics, permette de remettre sur pied les réseaux qui s'écroulent. « Si l'inaction du gouvernement perdure, nous allons continuer à défendre les services publics pour tous les Québécois et les Québécoises et nous allons faire ce qu'il faut pour qu'ils s'améliorent réellement au bénéfice de toute la population. Par ailleurs, si cela doit passer par l'utilisation de l'ultime moyen de pression que nous avons à notre disposition, lequel est un droit constitutionnel, nous le ferons : nous exercerons la grève pour les services publics du Québec », conclut Caroline Senneville.